En Afrique, les établissements d'enseignement professionnel militaire façonnent la trajectoire du professionnalisme militaire

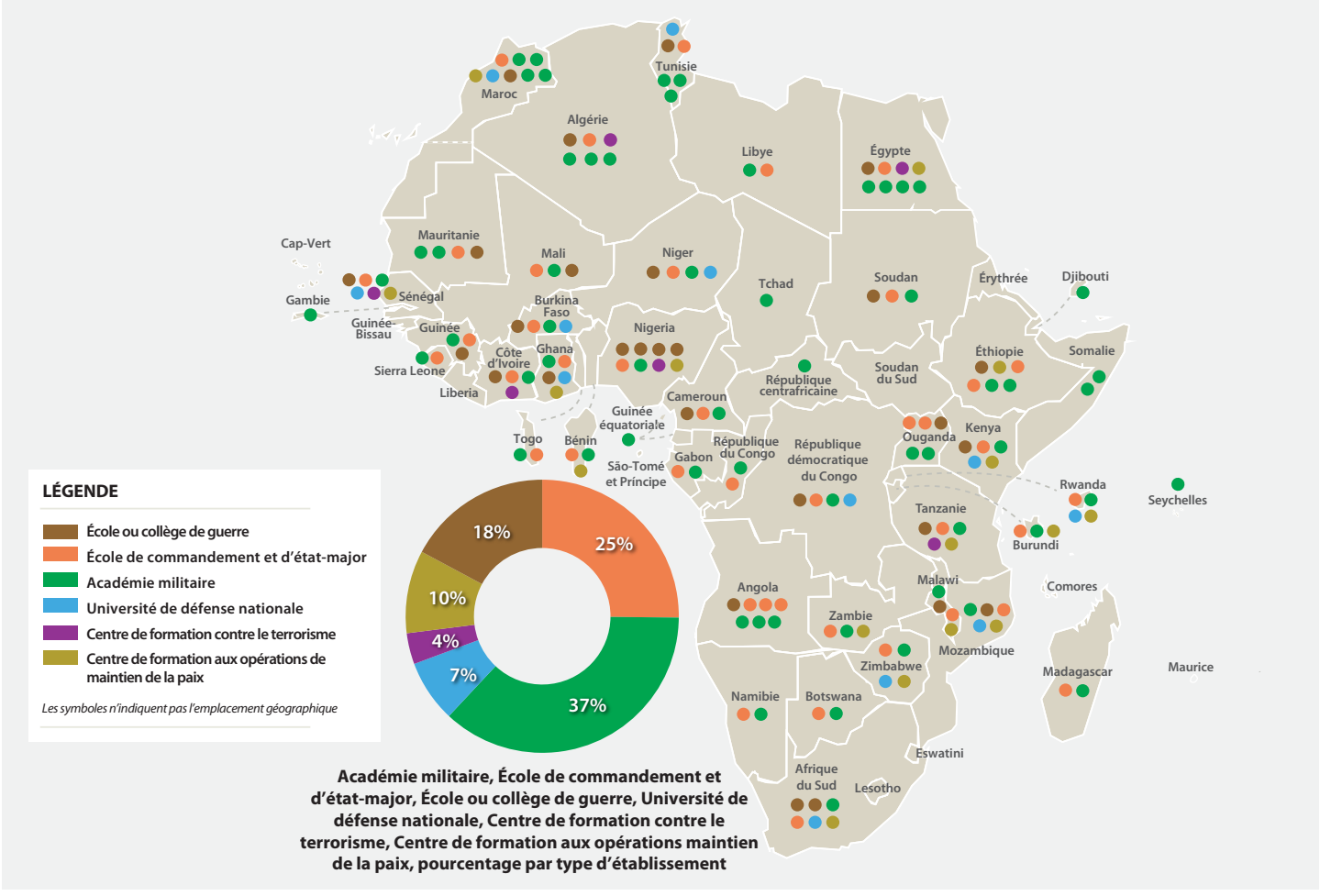
CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique

16 novembre 2026

Afin de construire des armées fortes et apolitiques, les pays d'Afrique ont de plus en plus investi dans l'instauration d'établissements d'enseignement professionnel militaire.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL MILITAIRE EN AFRIQUE



Académie militaire, École de commandement et d'état-major, École ou collège de guerre, Université de défense nationale, Centre de formation contre le terrorisme, Centre de formation aux opérations maintien de la paix, pourcentage par type d'établissement

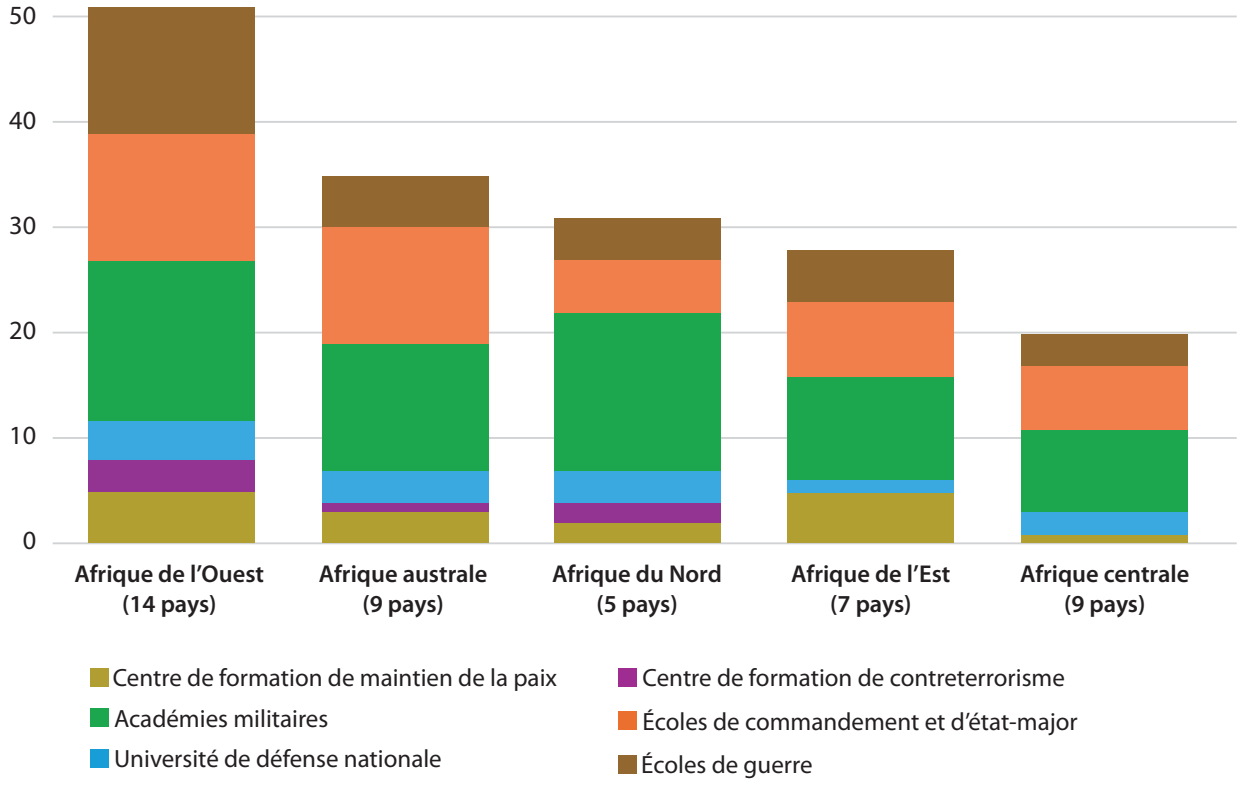
POINTS FORTS

- Renforcer l'enseignement du professionnalisme militaire est essentiel à l'amélioration du professionnalisme militaire en Afrique. En effet, des établissements d'enseignement militaire professionnel (EEMP) efficaces peuvent promouvoir un engagement à la sécurité des citoyens et à des relations civilo-militaires démocratiques, façonner une vision stratégique, améliorer la compréhension du développement d'une stratégie de sécurité nationale et régionale, promouvoir le soutien à l'État de droit et soutenir une culture de service parmi les officiers.
- Avec plus de 150 EEMP à travers le continent, l'Afrique s'est dotée d'un socle solide de tels établissements qui comprend 29 Écoles de guerre, 41 Écoles de commandement et d'état-major et 60 Académies militaires.
- Plusieurs pays ont également établi une Université de défense nationale (ou son équivalent). Ces établissements accueillent plusieurs niveaux d'école militaire et soutiennent la progression des carrières des officiers et des hauts fonctionnaires qui évoluent dans l'architecture de sécurité nationale.
- Il existe six centres de formation de contreterrorisme en Afrique : en Algérie, en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Nigeria, au Rwanda et au Sénégal.
- Il existe également 16 centres régionaux de formation aux opérations de maintien de la paix pour les contingents militaires et policiers qui se préparent à ces opérations. Participer aux opérations de maintien de la paix mandatées par les Nations unies est depuis longtemps considéré comme une preuve de professionnalisme puisqu'elles requièrent l'adhésion à des standards internationaux.

Type d'établissement*	Objectifs éducatifs
Université de défense nationale	Ces EEMP accueillent normalement plusieurs niveaux d'écoles, notamment un Collège de guerre et une École de commandement et d'état-major. Ils soutiennent le développement des carrières des officiers et des hauts fonctionnaires qui évoluent dans l'architecture de sécurité nationale.
École ou Collège de Guerre	Former les officiers supérieurs (colonels et généraux) à servir dans des postes de haut niveau de sécurité nationale. Les collèges/écoles de guerre visent à donner aux brevetés une perspective stratégique des défis de la sécurité nationale et régionale, leur donnant la capacite à conseiller les dirigeants civils et militaires de manière bien conçue et stratégique. Ces établissements forment une cohorte de professionnels civils et militaires qui développent et effectuent la stratégie de sécurité nationale
École de commandement et d'état-major	Former les officiers en milieu de carrière, notamment les capitaines, commandants et lieutenants-colonels, en renforçant leurs compétences en leadership, éthique, analyse et communication et des défis opérationnels. Les brevetés assumeront des postes d'état-major et de commandement au sein de leur branche militaire, ou de leurs armées, ou dans des organisations interministérielles, internationales, ou multinationales. Des fonctionnaires civils y sont parfois aussi stagiaires.
Académie militaire	Former des jeunes aspirants prometteurs à une carrière d'officier avec un diplôme de premier cycle universitaire. Les Académies militaires fournissent un socle éducatif et instillent les valeurs des relations entre civils et militaires, le professionnalisme, la discipline et le leadership. Les brevetés deviennent des officiers, normalement des sous-lieutenants ou équivalent.

***Les écoles militaires techniques ou fonctionnelles ne sont pas inclues.*

NOMBRE D'EEMP PAR RÉGION



- En tenant compte de la taille des populations et du nombre de pays, les EEMP sont relativement également distribués à travers les sous-régions du continent.
- La présence d'un EEMP n'est pas, à lui seul, une preuve d'un professionnalisme militaire renforcé. De fait, il faut dévouer plus d'attention au besoin d'améliorer les programmes et la culture au sein des EEMP sur les valeurs des relations démocratiques entre civils et militaires, et d'une armée apolitique. Ce faisant, le prestige de ces écoles s'en trouvera renforcé et leurs diplômés mériteront la grande responsabilité de porter une arme pour protéger les citoyens.
- Tous les pays n'ont pas besoin d'École d'état-major et de commandement, d'École de guerre, ou d'Université de défense nationale. Le cas échéant, les officiers peuvent être formés dans des écoles militaires de pays voisins afin d'y acquérir ces connaissances et une perspective stratégique.
- Un sondage de militaires démontre que les expériences dans les EEMP sont parmi les plus formatrices dans les carrières des professionnels africains du secteur de la sécurité. Par ailleurs, les jeunes officiers ont des idéaux particulièrement élevés du rôle que les militaires peuvent jouer dans le service public, une valeur que les EEMP peuvent aider à renforcer.

NOMBRE D'EEMP PAR PAYS

